

L'ÉLEVEUR
Ferme de la Petite Seille Représentée par GUINOT Thomas et Etienne et Amandine BALAND 39 Route de Lunéville 54760 ARRAYE ET HAN fermedelapetitesseille@gmail.com 06.74.71.53.77

L'AMAPIEN(NE)
Nom, Prénom :
Adresse :
Téléphone :
Email :

LES ENGAGEMENTS

Le paysan s'engage à :

- Livrer des produits biologiques certifiés et contrôlés régulièrement issus de sa ferme et à respecter la charte des AMAP
 - Respecter le bien-être des animaux, l'environnement et préserver la biodiversité
 - Proposer, en toute transparence, ses produits à un prix forfaitaire, stable et équitable
 - Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer les livraisons
 - Être présent lors des livraisons et permettre la visite de la ferme
 - Prendre les dispositions nécessaires pour respecter la chaîne du froid.
- L'Amapien(ne) s'engage à :
- Adhérer à l'AMAP
 - Venir chercher son panier à chaque livraison et à le faire prendre en charge par une tierce personne en cas d'absence
 - Partager les risques liés à la production (intempéries, maladies...)
 - Prévoir une glacière (obligatoire afin de respecter la chaîne du froid)

PANIER ET LIVRAISONS

Livraison les Mercredis de semaine paire sauf le 7 août

		Prix Unité	Quantité
Produit au choix	Crème Epaisse (50 cL)	4,70 €	
	Crème Epaisse (25 cL)	2,50 €	
	Lait Entier Pasteurisé (1 litre)	1,20 €	
	Faisselle (500 g)	2,90 €	
	Fromage Blanc (500 g)	2,90 €	
	Yaourts Nature ou Brassé (125g x4)	2,50 €	
	Yaourts (125g x 4) : * Vanille ou Citron ou Fruits ou Rouge ou Jaune	2,90 €	
	Crèmes Dessert x 4 : * Vanille ou Chocolat ou Pistache ou Café ou Caramel	3,20 €	
	Fromage à Tartiner : * Nature, Ail et fines herbes	3,20 €	
	Fromage Frais Epicé (petite meule) * Echalote, Ail et Fines Herbes, Saveur du Jardin, Saveur Orientale	2,70 €	
	Fromage Frais Nature (petite meule)	2,50 €	
Total Hebdo			
Nbre de paniers			24
TOTAL			

*Entourer le parfum choisi (possibilité de changer en cours d'année)

Possibilité de commander des " Petits Plaisirs " en plus de votre contrat sur le site Cagette.net :

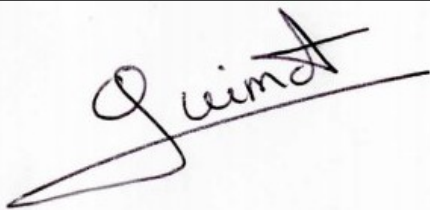
<http://app.cagette.net/group/12837>

Les chèques (3 maxi) sont à établir à l'ordre de **La FERME DE LA PETITE SEILLE**

Dates de débit : JANVIER-JUIN-OCTOBRE

Paiement en chèque de : €

L'Amapien Précédé de la mention « <i>Lu et approuvé</i> »

L'éleveur


Fait en 2 exemplaires

A :

Le :